

1. OBJECTIF

Cette directive administrative servira de guide pour la conception et la révision du code de vie de l'école des Trois-Soleils, conformément à la politique *PEMA-201 : Environnement scolaire positif* - INNUUQATIGIITSIARNIQ.

2. ÉLABORATION ET RÉVISION DU CODE DE VIE

La direction d'école doit former un Comité du code de vie (CCV) pour élaborer et réviser le code de vie scolaire de façon annuelle. Le CCV doit être composé de la direction d'école et d'un·e représentant·e de chacun des groupes suivants : le personnel enseignant, le personnel de soutien et le service de garde.

3. RESPONSABILITÉS DU COMITÉ

Le CCV a pour mandat d'élaborer un code de vie qui respecte la politique et la directive administrative PEMA-201. Le CCV doit présenter l'ébauche du code de vie au reste du personnel pour recueillir leur rétroaction. Le code de vie doit aussi être présenté au comité d'appui parental (CAP) pour recueillir leurs commentaires.

4. PRINCIPES DIRECTEURS

4.1 Fondements

Le code de vie doit s'appuyer sur :

- Les valeurs *Inuit Qaujimajatuqangit*;
- Les principes d'*Inuglugijaittuq*;
- Les valeurs d'inclusion du curriculum de la Colombie-Britannique.

4.2 Approche

- Le code de vie doit refléter les valeurs inuites. C'est-à-dire qu'il doit intégrer des principes fondamentaux tels que le respect, la collaboration, le partage et la transmission des savoirs traditionnels.
- Le code de vie doit préconiser un soutien au comportement positif (SCP). C'est-à-dire une approche éducative et préventive qui vise à promouvoir les comportements positifs chez les élèves plutôt que de simplement sanctionner les comportements négatifs. L'objectif principal du SCP est de créer un climat scolaire positif, sécurisant et propice aux apprentissages.
- Le code de vie doit préconiser une approche inclusive. C'est-à-dire viser à créer un environnement d'apprentissage qui accueille, respecte et valorise tous les élèves, quelle que soit leur différence (défi, niveau d'apprentissage, niveau de maturité socio-émotionnel, etc.). Cela implique d'adapter les pratiques pédagogiques pour permettre à chaque élève de participer pleinement aux activités, de se sentir en sécurité et valorisé. L'objectif est de promouvoir la réussite de tous en cultivant un esprit de respect mutuel et de coopération.
- Le code de vie doit préconiser une ouverture sur les différentes cultures, identité de genre et d'orientation sexuelle (LGBTQ+). C'est-à-dire reconnaître et valoriser les identités de chacun sans discrimination, en garantissant un environnement scolaire sécuritaire où tous les élèves peuvent s'exprimer librement et se sentir légitimes, quelle que soit leur appartenance culturelle, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle. Il s'agit aussi de lutter activement contre les préjugés, les stéréotypes et toute forme de harcèlement ou d'intimidation liée à ces différences.

Le code de vie doit être axé sur le développement des compétences sociales et émotionnelles. C'est-à-dire qu'il vise à aider les élèves à développer leur intelligence émotionnelle, à apprendre à reconnaître et à gérer leurs émotions, à communiquer de manière constructive, à développer de l'empathie et à résoudre pacifiquement les conflits

5. CONTENU DU CODE DE VIE

5.1 Éléments obligatoires

- Valeurs de l'école.
- Démontrer les comportements positifs attendus.
- Droits et responsabilités des élèves.
- Procédures de gestion des manquements selon l'intervention à trois niveaux. (Annexe A)
- Mesures de soutien pour les élèves qui ne répondent pas à l'intervention et qu'on doit suspendre ou expulser. Noter que cette mesure est un dernier recours.
- Plan de lutte à l'intimidation.

- Énoncé sur le code vestimentaire. Porter des vêtements qui ne comportent aucun message à caractère sexuel, raciste, sexiste, violent, haineux, vulgaire ou de groupes véhiculant de tels messages.
- Énoncé sur les appareils électroniques.
- Énoncés sur les sorties par température froide.
- Énoncé sur : la possession, le trafic, la vente d'armes, ou de matériel potentiellement dangereux et la consommation d'alcool ou de drogues.

5.2 Processus de validation

1. Rédaction par le CCV;
2. Présentation au personnel scolaire et au CAP ;
3. Modification (si nécessaire) ;
4. Approbation par la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN).

6. MISE EN ŒUVRE

- Présentation au personnel scolaire lors de la journée administrative du personnel en début d'année.
- Présentation aux élèves lors de la rentrée scolaire.
- Envoie par courriel aux parents/tuteurs.
- Affichage dans l'école et rappel fréquent durant l'année scolaire.
- Publication sur le site internet de l'école.

7. SUIVI ET ÉVALUATION

- Bilan annuel avec le CCV.
- Rétroaction du personnel scolaire et du CAP.
- Ajustements si nécessaire avec le CCV.

8. CYCLE D'ÉLABORATION/RÉVISION

- Février-mars : début des consultations;
- Avril : rédaction du projet;
- Mai : validation et modification;
- Juin : approbation par la CSFN;
- Aout-septembre : mise en œuvre et diffusion.

Annexe A

Approche à trois niveaux

L'approche à trois niveaux, aussi connue sous le nom de « modèle de réponse à l'intervention » (RAI) ou « système de soutien multi-niveaux » (MTSS), est un cadre d'intervention préventif et progressif qui s'organise en trois paliers d'intensité croissante.

Niveau 1 - interventions universelles (80-90% des élèves)

Pratiques de base qui s'appliquent à tous les élèves :

- Établissement de règles claires;
- Création de routines prévisibles;
- Enseignement explicite des comportements attendus;
- Renforcement positif systématique;
- Stratégies de prévention générales.

Niveau 2 - interventions ciblées (10-15% des élèves)

Pour les élèves nécessitant un soutien supplémentaire :

- Interventions en petits groupes;
- Tutorat par les pairs;
- Groupes d'habiletés sociales;
- Suivi personnalisé;
- Stratégies d'intervention spécifiques.

Niveau 3 - interventions intensives (1-5% des élèves)

Pour les élèves présentant des difficultés persistantes :

- Interventions hautement individualisées;
- Implication de professionnels spécialisés;
- Suivi très rapproché;
- Plans d'intervention personnalisés;
- Collaboration avec des ressources externes.